

Au Conseil de fondation de

FOCAL
(Fondation de formation continue
pour le cinéma et l'audiovisuel)

Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
des comptes annuels 2020

(période du 1.1. au 31.12.2020)

15 avril 2021
10140/17'043'582/2150'8264/20-1
HK/LJO/mbe

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de

FOCAL (Fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel), Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de FOCAL pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts ainsi qu'au règlement incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'au règlement.

Lausanne, le 15 avril 2021

BDO SA

Helena Kara
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Lucien Jordan
Expert-réviseur agréé

Annexe
Comptes annuels

BILAN 2020

BILANZ 2020

ACTIFS	Note	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités	2.1	1'787'790	990'269
Créances résultant des prestations	2.2	-	-
Autres créances à court terme	2.3	35'054	32'963
Comptes de régularisation actifs	2.4	72'613	342'433
Actif circulant		1'895'457	1'365'664
Immobilisations financières	2.5	22'726	31'047
Immobilisations corporelles	2.6	43'640	16'337
Immobilisations incorporelles	2.7	36'828	46'968
Actif immobilisé		103'194	94'352
TOTAL ACTIFS		1'998'651	1'460'017
PASSIFS			
Dettes à court terme issues des prestations	2.8	42'669	60'253
Autres dettes à court terme	2.9	25'958	28'773
Comptes de régularisation passifs	2.10	198'337	245'996
Dettes à court terme		266'964	335'022
Dettes financières à long terme	2.11	20'315	20'315
Dettes à long terme		20'315	20'315
Capital des fonds affectés	2.12	842'966	224'709
Capital de base		18'000	18'000
Capital libre		850'406	861'971
Capital de l'organisation	2.13	868'406	879'971
TOTAL PASSIFS		1'998'651	1'460'017

COMPTE D'EXPLOITATION 2020

BETRIEBSRECHNUNG 2020

PRODUITS	Note	2020	%	2019	%
Produits des activités					
Produits affectés	3.1	212'133		337'345	
Produits non affectés	3.1	252'120		366'076	
		464'253	17%	703'420	23%
Contributions publiques	3.2	2'233'099	83%	2'358'370	77%
TOTAL DES PRODUITS		2'697'352	100%	3'061'790	100%
CHARGES					
Charges directes de programmes	3.3	-788'832		-1'318'942	
STAGE POOL – financement stages	3.3	-215'700		-231'725	
PPP/IPPP – pools	3.3	7'110		-356'504	
Partenariats	3.3	-76'179		-98'997	
Total des charges liées aux programmes		-1'073'600	51%	-2'006'168	66%
Promotion et recherche de fonds	3.4	-33'983		-56'798	
Personnel administratif	3.5	-819'126		-764'974	
Charges d'exploitation	3.6	-149'929		-169'952	
Amortissements	3.7	-37'572		-28'590	
Total des charges administratives		-1'040'610	49%	-1'020'314	34%
TOTAL DES CHARGES		-2'114'210	100%	-3'026'482	100%
Résultat d'exploitation		583'142		35'308	
Résultat financier	3.8	-2'536		-4'805	
Résultat hors exploitation	3.9	2'772		2'908	
Résultat extraordinaire	3.10	23'313		4'109	
Résultat avant variation des fonds affectés		606'692		37'521	
Variation des fonds affectés	3.11	-618'257		99'111	
Résultat annuel (avant variation du capital)		-11'565		136'632	
Variation du capital de l'organisation	3.12	12'854		-135'000	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE / - PERTE)		1'289		1'632	

FLUX DE TRÉSORERIE 2020

GELDFLUSSRECHNUNG 2020

	2020	2019
Résultat annuel	1'289	1'632
Amortissements	37'572	28'590
Variation des actifs circulants	267'729	-128'063
Variation des fonds étrangers à court terme	-68'058	-57'983
Attribution aux fonds affectés	1'484'601	1'641'859
Utilisation des fonds affectés	-879'198	-1'605'968
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	843'935	-119'933
Investissements en immobilisations corporelles	-40'487	-18'794
Désinvestissements en immobilisations corporelles	1'093	-
Investissements en immobilisations financières	-	-1
Désinvestissements en immobilisations financières	8'321	106'778
Investissements en immobilisations incorporelles	-15'341	-14'703
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	-	-
Flux de trésorerie provenant d'investissements	-46'414	73'280
Variation des liquidités	797'521	-46'653
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	990'269	1'036'922
État des liquidités au 31 décembre	1'787'790	990'269
Vérification de la variation des liquidités	797'521	-46'653

VARIATION DU CAPITAL 2020

VERÄNDERUNG DES KAPITALS 2020

	État au 1 ^{er} janvier	Attributions	Transferts internes	Utilisations	Total de la variation	État au 31 décembre
Capital des fonds						
Fonds STAGE POOL	-	303'140	-	-240'865	62'275	62'275
Fonds PPP (2009-2017)	24'762	18'695	-	-16'008	2'687	27'448
Fonds PPP/IPPP (2018)	142'445	-	-	-	-	142'445
Fonds PPP/IPPP (2020)	-	150'000	-	-	150'000	150'000
Fonds FILM MARKETING COACHING	21'031	168'000	-	-131'665	36'335	57'366
Fonds séminaires internationaux	-	561'900	-	-435'779	126'120	126'120
Fonds MEDICI	7'312	-	-	-	-	7'312
Fonds WORKING TOGETHER	29'160	12'866	-	-42'026	-29'160	-
Fonds Office fédéral de la culture	-	270'000	-	-	270'000	270'000
Total du capital des fonds	224'709	1'484'601	-	-866'344	618'257	842'966
Capital de l'organisation						
Capital versé	18'000	-	-	-	-	18'000
Fonds libre	189'705	-	-	-	-	189'705
Réserves	498'549	-	-	-2'654	-2'654	495'896
Résultats reportés	173'717	-	-	-10'200	-10'200	163'517
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	1'289
Total du capital d'organisation	879'971	-	-	-12'854	-12'854	868'406

VARIATION DU CAPITAL 2019

VERÄNDERUNG DES KAPITALS 2019

	État au 1 ^{er} janvier	Attributions	Transferts internes	Utilisations	Total de la variation	État au 31 décembre
Capital des fonds						
Fonds STAGE POOL	-	320'312	-	-320'312	-	-
Fonds PPP (2009-2017)	140'163	-	-102'000	-13'401	-115'401	24'762
Fonds PPP (2018)	142'445	-	-	-	-	142'445
Fonds IPPP	-	142'445	102'000	-244'445	-	-
Fonds FILM MARKETING COACHING	33'901	159'538	-	-172'408	-12'870	21'031
Fonds séminaires internationaux	-	855'403	-	-855'403	-	-
Fonds MEDICI	7'312	-	-	-	-	7'312
Fonds WORKING TOGETHER	-	29'160	-	-	29'160	29'160
Total du capital des fonds	323'820	1'506'858	-	-1'605'969	-99'111	224'709
Capital de l'organisation						
Capital versé	18'000	-	-	-	-	18'000
Fonds libre	54'705	135'000	-	-	135'000	189'705
Réserves	498'549	-	-	-	-	498'549
Résultats reportés	172'084	-	-	-	-	172'084
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	1'632
Total du capital d'organisation	743'339	135'000	-	-	135'000	879'971

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

ANHANG ZUR JAHRESRECHNUNG 2020

1. Principes comptables

Rechnungslegungsgrundsätze

1.1 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers de FOCAL ont été établis conformément aux statuts, aux dispositions applicables du Code des obligations (CO) et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (SWISS GAAP RPC fondamentales, SWISS GAAP RPC 21). Les comptes annuels présentés au format RPC sont également compatibles avec le nouveau droit comptable, titre 32 CO.

Suite à l'abandon de l'organisation des programmes DIGITAL PRODUCTION CHALLENGE II et PRODUCTION VALUE par FOCAL resource aux Pays-Bas, FOCAL renonce à publier des comptes consolidés. FOCAL resource ne représente qu'une entité négligeable dans le périmètre de consolidation.

La présentation des comptes est arrondie au franc. Ainsi la somme des rubriques peut différer d'une ou deux unités par rapport au total affiché, dans l'ensemble des états financiers.

1.2 Conversion des monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux moyen mensuel publié par l'Administration Fédérale des Contributions (AFC) en vigueur à la date de la transaction.

1.3 Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

1.4 Débiteurs

Les créances issues de prestations, comme les autres créances, sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises pour des prestations réalisées à la date du bouclage.

1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur nominale. Le prêt de FOCAL à FOCAL resource (Pays-Bas) en EUR est converti au cours du jour à la date du bilan.

1.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice. Le seuil inférieur d'activation est de CHF 500. Sauf autre considération, les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur une durée de 4 ans.

FOCAL a procédé à un réaménagement de ses locaux durant l'été 2020. Le coût de ces travaux est amorti sur 8 ans.

1.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations incorporelles les actifs incorporels dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice. Le seuil inférieur d'activation est de CHF 500. Sauf autre considération, les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur une durée de 4 ans.

La base de données et le site internet, opérationnels en 2018, devaient initialement être amortis sur une durée de 8 ans. En 2019, une analyse ayant souligné l'obsolescence de ces outils, la direction a décidé d'amortir le solde sur une durée de 3 ans, jusqu'en 2021.

1.8 Reconnaissance des revenus

Les recettes provenant de contrats de financement signés avec des bailleurs de fonds sont comptabilisées en revenus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des dépenses et des recettes.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

1.9 Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

1.10 Fonds affectés

Les contributions et subventions à but spécifique sont reconnues dans le compte de résultat, puis attribuées aux fonds affectés dans le résultat des fonds.

1.11 Présentation des comptes selon la méthode de l'affectation des charges par nature

En 2017, lors de l'introduction de la présentation des comptes selon SWISS GAAP RPC 21, FOCAL avait décidé de présenter les comptes selon la méthode de l'affectation des charges par fonction. Après trois exercices, la direction a décidé de changer et d'opter pour la méthode de l'affectation des charges par nature. L'exercice 2019 a été retravaillé pour permettre la comparaison avec l'exercice 2020.

2. Explications sur les postes au bilan

Anmerkungen zur Bilanz

2.1 Liquidités

	31.12.2020	31.12.2019
Caisse	455	674
Comptes postaux	134'761	130'374
Comptes bancaires	1'652'574	859'221
TOTAL	1'787'790	990'269

2.2 Créances résultant des prestations

	31.12.2020	31.12.2019
Débiteurs liés aux séminaires	0	0
TOTAL	0	0

2.3 Autres créances à court terme

	31.12.2020	31.12.2019
Débiteurs colocation locaux	14'522	17'648
Avances pour prestations futures	366	1'951
C/c FOCAL resource (Pays-Bas)	11'832	13'264
Créances envers assurances sociales	8'334	100
TOTAL	35'054	32'963

2.4 Comptes de régularisation actifs

	31.12.2020	31.12.2019
Charges payées d'avance (séminaires 2021)	14'823	74'648
Produits à recevoir (séminaires 2020)	57'790	267'784
TOTAL	72'613	342'433

2.5 Immobilisations financières

	31.12.2020	31.12.2019
Prêt FOCAL resource (Pays-Bas)	0	8'321
Caution loyer	22'726	22'726
TOTAL	22'726	31'047

2.6 Immobilisations corporelles

	31.12.2020	31.12.2019
Machines de bureau et informatique		
Valeur brute au 1.1	27'774	31'678
Acquisitions de l'exercice	2'877	18'795
Vente ordinateur	-1'093	0
Compensation	0	-22'699
TOTAL	29'558	27'774

	31.12.2020	31.12.2019
Fonds d'amortissement Machines bureau et informatique		
Fonds d'amortissement au 1.1	-11'437	-27'193
Amortissement de l'exercice	-7'389	-6'943
Compensation	0	22'699
Fonds d'amortissement au 31.12	-18'826	-11'437
TOTAL NET	10'732	16'337
Réaménagement bureaux		
Valeur brute au 1.1	0	0
Acquisitions de l'exercice	37'609	0
TOTAL	37'609	0
Fonds d'amortissement Réaménagement bureaux		
Fonds d'amortissement au 1.1	0	0
Amortissement de l'exercice	-4'701	0
Fonds d'amortissement au 31.12	-4'701	0
TOTAL NET	32'908	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43'640	16'337

2.7 Immobilisations incorporelles

	31.12.2020	31.12.2019
Base de données		
Valeur brute au 1.1	61'613	61'613
Acquisitions de l'exercice	1'830	0
TOTAL	63'433	61'613
Fonds d'amortissement Base de données		
Fonds d'amortissement au 1.1	-25'672	-7'701
Amortissement de l'exercice	-18'428	-17'671
Fonds d'amortissement au 31.12	-44'100	-25'672
TOTAL NET	19'343	35'941
Logiciels		
Valeur brute au 1.1	4'714	0
Acquisitions de l'exercice	2'896	4'714
TOTAL	7'610	4'714
Fonds d'amortissement Logiciels		
Fonds d'amortissement au 1.1	-1'178	0
Amortissement de l'exercice	-1'903	-1'178
Fonds d'amortissement au 31.12	-3'081	-1'178
TOTAL NET	4'529	3'536

	31.12.2020	31.12.2019
Servers		
Valeur brute au 1.1	9'989	0
Acquisitions de l'exercice	0	9'989
TOTAL	9'989	9'989
Fonds d'amortissement Servers		
Fonds d'amortissement au 1.1	-2'497	0
Amortissement de l'exercice	-2'498	-2'497
Fonds d'amortissement au 31.12	-4'995	-2'497
TOTAL NET	4'994	7'492
Communication		
Valeur brute au 1.1	0	0
Acquisitions de l'exercice	10'616	0
TOTAL	10'616	0
Fonds d'amortissement Communication		
Fonds d'amortissement au 1.1	0	0
Amortissement de l'exercice	-2'654	0
Fonds d'amortissement au 31.12	-2'654	0
TOTAL NET	7'962	0
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36'828	46'968
2.8 Dettes à court terme issues des prestations		
	31.12.2020	31.12.2019
Factures à payer liées aux séminaires	42'669	60'253
TOTAL	42'669	60'253
2.9 Autres dettes à court terme		
	31.12.2020	31.12.2019
Assurances sociales et institutions de prévoyance	14'541	18'291
Impôt à la source	0	133
Salaires nets à payer	11'417	10'348
TOTAL	25'958	28'773
2.10 Comptes de régularisation passifs		
	31.12.2020	31.12.2019
Charges à payer à court terme	94'294	220'672
Charges à payer liées aux séminaires (factures non reçues)	94'294	78'302
Provisions à court terme (IPPP)	0	142'370
Produits encaissés d'avance	104'043	25'323
Produits encaissés d'avance (séminaires 2021)	101'350	21'730
Loyers colocalitaires encaissés d'avance	2'693	3'593
TOTAL	198'337	245'996

2.11 Dettes financières à long terme

	31.12.2020	31.12.2019
Caution loyer colocataires	20'315	20'315
TOTAL	20'315	20'315

2.12 Capital des fonds affectés

	31.12.2020	31.12.2019
Fonds STAGE POOL	62'275	0
Fonds PRODUCERS POOLING PROGRAM (PPP/IPPP) (2009-2017)	27'448	24'761
Fonds PRODUCERS POOLING PROGRAM (PPP/IPPP) (2018)	142'445	142'445
Fonds PRODUCERS POOLING PROGRAM (PPP/IPPP) (2020)	150'000	0
Fonds FILM MARKETING COACHING	57'366	21'031
Fonds séminaires internationaux	126'120	0
Fonds MEDICI	7'312	7'312
Fonds WORKING TOGETHER	0	29'160
Fonds Office fédéral de la culture	270'000	0
TOTAL	842'966	224'709

2.13 Capital de l'organisation

	31.12.2020	31.12.2019
Capital de base	18'000	18'000
Capital versé	18'000	18'000
Capital libre	850'406	861'971
Fonds libre	189'705	189'705
Réserves	495'895	498'549
Résultats reportés	163'517	172'084
Résultat de l'exercice (bénéfice / - perte)	1'289	1'632
TOTAL	868'406	879'971

3. Explications sur les postes d'exploitation Anmerkungen zur Betriebsrechnung

PRODUITS

3.1 Revenus des activités

	2020	2019
Produits affectés	212'133	337'345
Soutien STAGE POOL	102'500	102'500
Revenus de coproductions internationales	109'633	234'845
Produits non affectés	252'120	366'076
Finances d'inscription	82'120	185'849
Revenus de coproductions suisses	5'000	11'227
SRG SSR	165'000	165'000
SRG SSR – hors contrat annuel	0	4'000
TOTAL	464'253	703'420

3.2 Contributions publiques

	2020	2019
OFC – formation continue en Suisse	1'220'000	1'158'549
OFC – formation continue internationale	310'000	294'385
OFC – STAGE POOL	170'000	161'437
OFC – FILM MARKETING COACHING	168'000	159'538
OFC – PRODUCERS POOLING PROGRAM (PPP/IPPP)	150'000	142'445
OFC – Mesures compensatoires	155'132	347'932
OFC – hors contrat de prestations	0	7'401
Canton Appenzell R.E.	366	366
Canton Argovie	8'000	18'000
Canton Bâle-Campagne	5'792	5'603
Canton Bâle-Ville	12'437	11'698
Canton Berne	8'140	28'325
Canton Genève	9'510	9'510
Canton Grisons	540	720
Canton Lucerne	0	1'219
Canton Soleure	1'036	731
Canton Saint-Gall	10'793	10'135
Canton Tessin	2'500	0
Canton Thurgovie	853	0
Canton Valais	0	375
TOTAL	2'233'099	2'358'370

CHARGES

3.3 Charges liées aux programmes

	2020	2019
Charges directes de programmes	-788'832	-1'318'942
Intervenants, organisateurs, traducteurs, autres fonctions	-632'604	-979'848
Transports	-30'917	-75'793
Hôtel / repas / boissons	-103'691	-171'292
Locaux	-12'637	-38'532
Matériel / location matériel	-4'668	-17'428
Divers	-4'314	-36'049
STAGE POOL – financement stages	-215'700	-231'725
Pools PRODUCERS POOLING PROGRAM (PPP / IPPP)	7'110	-356'504
Pools (PPP / IPPP) – versements	-11'585	-356'504
Pools (PPP / IPPP) – remboursements	18'695	0
Partenariats	-76'179	-98'997
TOTAL	-1'073'600	-2'006'168

3.4 Promotion et recherche de fonds

	2020	2019
Programmes, brochures, flyers	-14'551	-29'114
Graphisme	-18'013	-24'628
Traduction	-629	-809
Photos	-400	-1'649
Autres frais de promotion	-389	-600
TOTAL	-33'983	-56'798

3.5 Personnel administratif, comité et conseil de fondation

	2020	2019
Salaires administratifs	-623'313	-552'457
Charges sociales	-136'110	-118'658
Autres charges de personnel	-13'917	-24'300
Comité et conseil de fondation (indemnités et frais)	-45'785	-69'559
TOTAL	-819'126	-764'974

3.6 Charges d'exploitation

	2020	2019
Recherche et développement / ISO	-9'026	-10'497
Frais de représentation	-4'003	-15'722
Internet / base de données / outils informatiques	-23'785	-39'070
Charges immobilières	-46'206	-44'925
Frais de bureau	-42'273	-46'862
Révision et conseils juridiques	-13'069	-16'585
Autres charges d'exploitation	-2'123	0
Résultat net gestion FOCAL resource (Pays-Bas)	-9'444	3'708
TOTAL	-149'929	-169'952

3.7 Amortissements

	2020	2019
Amortissement immobilisations corporelles	-12'090	-6'944
Amortissement immobilisations incorporelles	-25'482	-21'646
TOTAL	-37'572	-28'590

3.8 Résultat financier

	2020	2019
Frais bancaires	-915	-1'866
Pertes de change	-1'804	-3'127
Intérêts garantie-loyer	0	1
VISA – bonus carte crédit	183	187
TOTAL	-2'536	-4'805

3.9 Résultat hors exploitation

	2020	2019
Intérêts garantie-loyer – colocataires	0	-1
Part aux services refacturés colocataires	2'772	2'909
TOTAL	2'772	2'908

3.10 Résultat extraordinaire

	2020	2019
Factures d'honoraires reçues après clôture	-4'436	-2'413
Dissolution provisions exercice précédent (charges)	-15'290	-33'405
Dissolution provisions exercice précédent (revenus)	42'225	41'005
Frais divers	-4	-2'838
Revenus divers	318	143
Redistribution taxe CO2	496	1'213
Commission impôt source	4	4
Finances d'inscription exercices antérieurs	0	400
TOTAL	23'313	4'109

3.11 Variation du capital des fonds affectés

	2020	2019
Attribution aux fonds affectés	-1'484'601	-1'506'858
Utilisation des fonds affectés	866'344	1'605'969
TOTAL	-618'257	99'111

3.12 Variation du capital de l'organisation

	2020	2019
Attribution au capital de l'organisation	0	-135'000
Utilisation du capital de l'organisation	12'854	0
TOTAL	12'854	-135'000

4. Commentaires sur les postes du compte d'exploitation Erläuterungen zu den Betriebskosten

4.1 Salaires et charges sociales

	2020	2019
Masse salariale globale	884'005	950'345
Charges sociales (part employeur)	169'624	176'008

Les collaborateurs-trices de FOCAL sont assuré-e-s auprès de la Fondation Prévoyance Film et Audiovision pour leur prévoyance professionnelle au titre de la LPP.

4.2 Charges de promotion et recherche de fonds

La principale dépense de ce poste consiste en la publication trimestrielle du programme des cours de FOCAL. Elle couvre les frais de graphisme, de mise en page et d'impression.

4.3 Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle (10, 50, 250)

	2020	2019
Nombre d'employé-e-s avec un contrat de durée indéterminée	8	8
Equivalent postes à plein temps	6.3	5.15

4.4 Montant total de la rémunération des personnes responsables de la direction

	2020	2019
Direction	187'766	197'635
Présidence	15'675	18'480

4.5 Montant total de la rémunération des membres de l'organe supérieur

	2020	2019
Dédommagement pour les activités du comité et du conseil de fondation, hors présidence (frais inclus)	30'110	51'079

Les membres du conseil de fondation ne perçoivent aucune rétribution pour leur activité. Seuls les frais de déplacement aux séances sont remboursés.

4.6 Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance

	31.12.2020	31.12.2019
Engagement vis-à-vis d'institutions de prévoyance (cotisations courantes)	13'347	15'214

4.7 Montant restant des engagements provenant de transactions de leasing apparentées à un contrat d'achat ou d'autres engagements en leasing

	31.12.2020	31.12.2019
Bail à loyers des locaux administratifs dont l'échéance est à plus d'une année, solde des mensualités à payer jusqu'à la prochaine échéance.	204'444	249'876

4.8 Montant total des actifs utilisés pour la garantie d'engagement propre

	31.12.2020	31.12.2019
Dépôts de garantie (loyer)	22'726	22'726

4.9 Transactions vis-à-vis de personnes et organisations proches

Organisation	Transaction	2020	2019
FOCAL resource	Prêt à long terme (sans intérêts)	0	8'321
TOTAL		0	8'321
FOCAL resource	Contribution annuelle	-16'288	-24'964
FOCAL resource	Facturation soutien administratif	6'844	28'672
TOTAL		-9'444	3'708

Le prêt octroyé par FOCAL à FOCAL resource (Pays-Bas) a été complètement résorbé en 2020.

5. Avantages sans rétribution sous forme d'objet, services et de bénévolat *Unentgeltliche Gegenleistung*

Il peut arriver qu'une entreprise technique ou une école souhaite être citée, avec son logo, comme partenaire d'un séminaire. Elles mettent alors gratuitement à disposition du matériel technique ou des locaux leur appartenant en guise de contrepartie. Ces arrangements sont mineurs et leur montant estimé sur l'année est inférieur à CHF 10'000.

6. Autorité de surveillance *Aufsichtsbehörde*

La fondation FOCAL est soumise à la surveillance de l'Office fédéral de l'intérieur (OFI).

7. Autres informations relatives à la continuation d'exploitation *Weitere Informationen zur Unternehmensfortführung*

Le 31 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a identifié la propagation du COVID-19 (le « coronavirus ») comme une urgence sanitaire internationale. Le conseil de fondation, le comité et la direction de FOCAL surveillent les événements et prennent les mesures nécessaires. Au moment de l'approbation de ces états financiers, les conséquences financières des répercussions directes et indirectes de cette pandémie ne peuvent pas encore être évaluées de manière fiable. En particulier, il n'est actuellement pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la récession et ses effets sur FOCAL. Il n'est pas non plus possible d'estimer l'étendue et l'effet des mesures d'aides prises par les pouvoirs publics.

En dehors d'éventuels effets grave d'une récession, la capacité de FOCAL à poursuivre son activité ne peut pas, du point de vue actuel, être considérée comme menacée au sens de l'art. 958a, al. 2 CO.

8. Evènements importants survenus après la date de clôture *Ereignisse nach Bilanzstichtag*

A l'issue de la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes annuels par le conseil de fondation, aucun événement significatif susceptible d'affecter la fiabilité des comptes annuels 2020 n'est survenu.

Le conseil de fondation a approuvé les états financiers lors de la séance du 15 avril 2021.

9. Forme juridique, but et objectifs de l'organisation

Juristische Form, Zweck und Ziel der Organisation

Inscrite au registre du commerce, FOCAL (fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel) est régie par les articles 80 et ss du Code civil suisse (CCS). Son but est d'encourager et mener la formation et la formation professionnelle complémentaire dans le domaine cinématographique et audiovisuel (art. II des statuts de la fondation).

10. Fondements déterminants

Stiftungsgrundlagen

La fondation a été créée le 27 juillet 1990.

L'inscription au registre du commerce a été enregistrée le 14 janvier 1991.

Les statuts ont été signés le 30 novembre 2009.

Le règlement de fondation a été établi le 27 juillet 1990, puis modifié le 30 août 1993 et le 7 juillet 2005.

11. Conseil de fondation

Stiftungsrat

Tschuor Mariano (président)
Baier Lionel
Barde Séverine
Barras Nicole
Beining-Wellhausen Anke
Boss Sabine
Capaul Christa
Frei Corinne
Glur Beat
Hurschler Roland

Lusser Francine
Madeo Ivan
Meyer Gianclaudio
Oberfell Beat
Oberli Kuthy Bettina
Pattaroni Xavier
Rabaglia Denis
Rees Dustin
Schlöpfer Christian
Séchaud Denis

Seitler Cornelia
Steiger Michael
Stofer Judith
Thurston Cyril
Vermeil Aude
Vogel-Grüter Susanne
Wälti Sven
Zach Manuel
Zuchuat Olivier

12. Personnes chargées de la gestion

Geschäftsleitung

FOCAL est gérée d'une part par la direction et d'autre part par le comité, conformément au règlement de fondation.

Directrice

Schmid Rachel

Comité

Tschuor Mariano (président)
Barde Séverine
Beining-Wellhausen Anke

Madeo Ivan
Meyer Gianclaudio
Oberli Kuthy Bettina

Steiger Michael
Wälti Sven

13. Droit de signature

Unterschriftenregelung

Noms	Fonction	Signature
Tschuor Mariano	Président	Collective à deux
Schmid Rachel	Directrice	Collective à deux
Oberli Sandrine	Responsable finances	Collective à deux
Frei Corinne	Membre du conseil	Collective à deux
Steiger Michael	Membre du conseil	Collective à deux

14. Fiscalité

Besteuerung

La fondation est exonérée de l'impôt sur le bénéfice et le capital ainsi que sur les successions et donations, selon correspondance du 16 avril 2009.